

Diefenbaker et Smith purent tous deux profiter des conseils d'un groupe d'anciens hauts fonctionnaires des Affaires extérieures pendant les 18 premiers mois du gouvernement conservateur. Jules Léger demeura sous-secrétaire d'État aux Affaires extérieures avant que Norman Robertson ne le remplace en octobre 1958. R.M. Macdonnell les seconda tous les deux en qualité de sous-secrétaire d'État adjoint à compter de septembre 1958 (ce poste était inoccupé depuis mai 1957). Pendant la période couverte dans le présent volume, le Ministère compta quatre sous-secrétaires adjoints, à savoir : John Holmes, Douglas LePan, W.D. Matthews et Marcel Cadieux. Ce dernier fut également juriste du Ministère.

Aucun changement majeur d'ambassadeur n'intervint dans les principales missions du Canada à l'étranger jusqu'à l'automne 1958. Norman Robertson fut ambassadeur à Washington jusqu'au 10 octobre 1958, date à laquelle il regagna Ottawa pour assumer ses fonctions de sous-secrétaire. A.D.P. Heeney le remplaça dans la capitale américaine. Jules Léger quitta Ottawa pour devenir le représentant permanent du Canada au Conseil de l'Atlantique Nord et à l'Organisation européenne de coopération économique en septembre 1958; il remplaça à ces postes Dana Wilgress, partie à la retraite. En juin 1957, Diefenbaker nomma George Drew à titre de haut-commissaire du Canada au Royaume-Uni. David Johnson fut ambassadeur à Moscou à partir de septembre 1957.

Les documents présentés dans le présent volume ont été choisis principalement dans les archives du ministère des Affaires extérieures et du Bureau du Conseil privé. D'autres documents ont été choisis dans les dossiers des ministères des Finances, du Commerce, de la Citoyenneté et de l'Immigration, ainsi que dans les papiers personnels de ministres du Cabinet et de hauts fonctionnaires. J'ai bénéficié, pour préparer le présent volume, d'un accès illimité aux dossiers du ministère des Affaires extérieures et d'un accès généreux à d'autres collections. Une liste complète des archives consultées figure à la page xxv.

Le choix des documents du volume 24 est guidé par les principes généraux énoncés dans l'introduction au volume 7 (pp. ix-xi), et amendés dans l'introduction au volume 20 (p. xxiii). En bref, la série se voudrait un « compte rendu indépendant des principales décisions de politique étrangère prises par le gouvernement du Canada », en se concentrant sur les relations bilatérales et multilatérales les plus importantes de celui-ci et sur les grands dossiers internationaux qui ont amené des membres du Cabinet et de hauts fonctionnaires à prendre part aux décisions politiques de fond.

Même si cinq décennies ont passé, des parties importantes de documents clés relatifs à l'acquisition d'armes nucléaires traitée dans ce volume n'ont pas été déclassifiées par le Bureau du Conseil privé et le ministère de la Défense nationale selon les dispositions de la *Loi sur l'accès à l'information*. Environ 70 lignes de texte des conclusions du Cabinet du 9 décembre 1958 [document 134] et du 22 décembre 1958 [document 137] qui portent sur la politique proposée du Canada en matière d'armes nucléaires demeurent inaccessibles aux chercheurs. Quatre lignes du texte des conclusions du Cabinet en date du 24 janvier 1958 [document 120] qui portent sur le ravitaillement des installations américaines au Canada ont été retirées. Le mandat du NORAD attaché au document 45 n'est pas, non plus, reproduit. Les noms de plusieurs particuliers ont également été retirés des documents 242, 243, 245, 247, 253, 254 et 459 pour protéger leur identité selon la *Loi sur la protection des renseignements personnels*.